

Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Participation Citoyenne (CADEPAC)

Newslettter n° 07/2025/CADEPAC

MAI - AOÛT 2025

Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Participation Citoyenne, phase 3 (DEPAC-3)

École de Villy-Moukouan : P. 10

Un concept écologique et durable au service de l'éducation réalisé par la commune de Pouni et la CADEPAC, financement Coopération suisse



Mesure de Performances par l'auto-évaluation: P. 08
Les CT performantes du DEPAC récompensées, au titre de l'année 2024



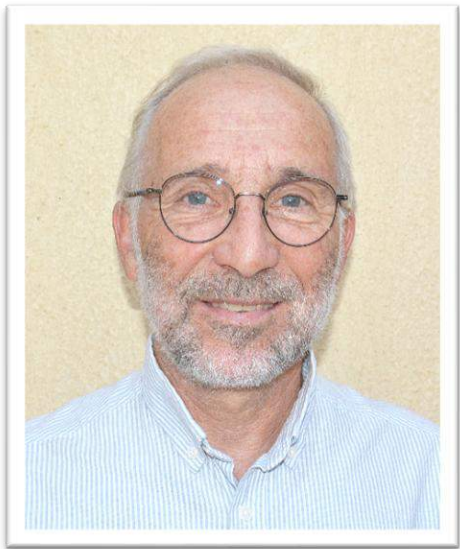
Transfert des innovations de la CADEPAC: P. 09
Le module du développement économique local homologué par l'ENAM, après 06 modules déjà validés



Suivez notre actualité sur www.cadepac.com



 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Direction du Développement
et de la Coopération DDC



Guy DÉRIAZ,

Chef de file du Consortium GAC

Chères lectrices, chers lecteurs,

Vous avez devant vous la septième édition de la Newsletter de la CADEPAC. L'initiative de produire un tel bulletin d'information revient clairement à l'équipe de la CADEPAC qui, dans son approche de transfert des bonnes pratiques et de savoir-faire, a mis l'accent sur le partage des informations et des expériences ainsi que la transparence dans les démarches développées.

Ce bulletin reprend les principales activités conduites par la CADEPAC et ses partenaires qui se sont déroulées durant les quatre derniers mois (mai-août 2025) dans le cadre du programme DEPAC. À la lecture de ce bulletin, vous pourrez constater que les échanges et collaborations avec nos partenaires nationaux sont à la base des activités de la CADEPAC,

qui a toujours mis en avant l'adaptation et l'ancrage des innovations développées avec les dynamiques locales et nationales.

La recherche systématique du respect et du renforcement de la souveraineté en termes méthodologique, d'approche et de démarche est au cœur des préoccupations de la CADEPAC. Dans le cadre des activités développées par la CADEPAC, nous avons toujours mis l'accent sur la recherche de réponses aux besoins et demandes du terrain, que ce soit au niveau local, régional ou national.

Dans cette dernière phase du programme DEPAC, il paraît d'autant plus important de partager les expériences et le savoir-faire afin de garantir la pérennité et l'extension des démarches mises au point conjointement avec les partenaires. C'est pourquoi cette période de fin de programme est fortement consacrée aux ateliers d'échanges et de formation ; afin de partager et de diffuser les bonnes pratiques retenues au profit des communautés du pays dans le but de garantir leur ancrage dans les rouages des processus nationaux. Vous constaterez à la lecture de ce bulletin que tous les partenaires impliqués dans les processus de développement local et de décentralisation sont parties

prenantes de ces activités, et cette collaboration active et positive est à souligner.

Cette préoccupation prioritaire de transfert n'empêche pas l'équipe de la CADEPAC de poursuivre certaines démarches d'innovation, et ceci afin de maintenir une dynamique de réflexion et de recherche. La construction de l'école écologique et durable dans le village de Villy-Moukouan dans la commune de Pouni est un exemple remarquable de cette dynamique ; qui amène à la fois une technologie innovatrice très intéressante et une démarche constructive responsabilisante pour les acteurs locaux.

Je ne peux que vous encourager à lire les articles consacrés à ce projet et bien entendu à aller visiter cette belle école !

Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau numéro de la Newsletter N°07/2025/CADEPAC.



Les approches développées par le Consortium GAC dans le cadre du DEPAC

- ✓ la maîtrise d'ouvrage public local total (MOPLT)
- ✓ la gestion financière et la reddition des comptes par les CT et le contrôle à posteriori
- ✓ les initiatives de développement économique local (DEL)
- ✓ la mesure des performances des collectivités territoriales
- ✓ l'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO)
- ✓ la maîtrise d'oeuvre sociale (MOS)
- ✓ l'accompagnement des initiatives inter-collectivités
- ✓ la gestion, entretien et maintenance (GEM)

DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES DU DEPAAC : 30 PRÉSIDENTS DE DÉLÉGATIONS SPÉCIALES FORMÉS PAR L'ENAM SUR LA MOPLT



Photo de famille à l'issue de la formation

L'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) a formé 30 Présidents de Délégations Spéciales (PDS) sur la Maitrise d'Ouvrage Public Local Total (MOPLT). Cette formation s'est tenue à Koudougou, en 02 sessions, respectivement du 5 au 10 mai 2025 et du 19 au 22 mai 2025. La première session a concerné les modules de formation en lien avec la Maitrise d'Ouvrage Public Local Total, l'Assistance à la Maitrise d'Ouvrage et la Gestion-Entretien-Maintenance (GEM) du patrimoine bâti des collectivités territoriales. Pour la deuxième, elle a concerné les modules de la Mesure des performances des collectivités territoriales par l'auto-évaluation, la Maitrise d'Œuvre Sociale, (MOS), et la Gestion financière et reddition des comptes.

Les 06 modules sur lesquels les PDS ont été formés, font partie des approches développées par la CADEPAC et

homologuées par l'ENAM, à travers sa Direction de la formation des personnels des collectivités territoriales (DFCT).

La cérémonie de clôture des 02 sessions s'est tenue le jeudi 22 mai 2025 en présence du Directeur Général de l'ENAM. Il n'a pas manqué de féliciter les responsables de collectivités qui ont bénéficié de la formation, tout en les invitant à mettre les connaissances apprises en application. Ladite cérémonie a également connu la présence du Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL), et du Coordonnateur de la Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Participation Citoyenne (CADEPAC).

Cette formation s'est tenue avec l'appui de la CADEPAC, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui à la Décentralisation et à la Participation Citoyenne (DEPAC), financé par la Coopération suisse.



Dr Jacob YARABATIOULA, Directeur Général de l'ENAM

« Pour que le pays tienne, c'est à partir de la base et la base est connue des PDS. Vous êtes comme des antennes paraboliques et des satellites capables de capter la souffrance des populations, de les porter sur votre dos et d'en être même souvent affectés. Quand je vois l'enthousiasme pour ces modules, je sais qu'il y a encore de l'espoir. »

Koti Noël SANOU, PDS de la commune de Saponé

« Nous avons vu l'importance de ces modules dans la mise en œuvre de nos missions sur le terrain. Je souhaite que cette même formation soit étendue aux autres responsables de collectivités du pays. »



MISE À L'ÉCHELLE DES INNOVATIONS : LA CADEPAC ET LE FICOD HARMONISENT LEURS APPROCHES GEM EN LIEN AVEC LE GUICHET APPUIS TECHNIQUES (GAT) DE L'ADCT

Dans le but d'assurer le bon fonctionnement et la durabilité du patrimoine bâti dans les Collectivités Territoriales (CT), des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) à travers les structures d'accompagnement appuient et mettent à la disposition des CT des guides et outils de conduite des processus. Pour plus d'efficacité et d'efficience dans la mise en œuvre de ces approches, notamment le dispositif de Gestion-Entretien-Maintenance (GEM), au sein d'une même CT, l'Agence nationale d'appui au Développement des Collectivités

Territoriales (ADCT), en partenariat avec la CADEPAC a organisé un atelier d'harmonisation du dispositif GEM, du 19 au 23 mai 2025, à Koupéla. Cette rencontre d'harmonisation a été le lieu de faire un réglage institutionnel des approches développées par la CADEPAC, le Fonds d'Investissement pour les Collectivités Décentralisées (FICOD) et l'ADCT, à travers son Guichet Appuis Techniques (GAT).

Aussi, ce rendez-vous de Koupéla a permis de faire une revue entre autres du cadre institutionnel et réglementaire de la GEM, de la démarche, du rôle des acteurs, du dispositif ainsi que l'ensemble des guides et outils développés par les trois (03) partenaires. L'atelier a abouti à l'élaboration d'un projet de guide harmonisé de la GEM au profit des CT. L'activité s'est tenue dans le cadre de la mise en œuvre du DEPAC-3.



L'atelier a abouti à l'élaboration d'un projet de guide harmonisé de la GEM

APPUI AUX ORGANISATIONS SOCIO-PROFESSIONNELLES (OSP) : 25 PERSONNES VULNÉRABLES DE LA RÉGION DE L'EST FORMÉES EN TECHNIQUE D'ÉLEVAGE NAISSEUR DES PETITS RUMINANTS

La commune de Fada N’Gourma a abrité une session de formation sur les techniques d’élevage naisseur de petits ruminants, du 22 au 23 mai 2025. Cette formation, organisée par le Réseau des jeunes pour le développement économique et la gouvernance au Burkina Faso (RJDEG/BF), a été financée par la Coopération suisse à travers la CADEPAC. Ce renforcement de capacités a concerné 25 participants pendant 02 jours, dont des personnes hôtes vulnérables et des déplacés internes de la région de l’Est. Ils ont échangé autour de plusieurs modules, notamment les potentialités

des principales races de petits ruminants naisseurs, les techniques d’alimentation et d’abreuvement, les pratiques d’hygiène et d’entretien des bergeries et des animaux, les symptômes des principales maladies et le protocole sanitaire applicable, les infrastructures et équipements adaptés à une exploitation de naisseurs. L’organisation de la session a également bénéficié de l’accompagnement technique de la direction régionale de l’agriculture, des ressources animales et halieutiques de l’Est, en cohérence avec la vision nationale portée par l’Offensive agropastorale et halieutique (OAPH).



Photo de famille

COMMUNE DE GOURCY: LES AUTORITÉS RÉGIONALES DU NORD ET LA CADEPAC ONT VISITÉ L'AMÉNAGEMENT DU PÉRIMÈTRE MARAÎCHER

La commune de Gourcy, à travers le Conseil régional du Nord, bénéficie de l'aménagement d'un périmètre maraîcher au profit de ses populations, dans le cadre de la mise en œuvre du programme DEPAC. À cet effet, pour s'enquérir de l'avancement des travaux, une délégation s'est rendue sur le terrain le mardi 27 mai 2025, à Gourcy. Cette sortie-terrain, conduite par le président de la délégation spéciale de la région du Nord, s'est faite en présence des autorités provinciales du Zondoma et celles de la commune de Gourcy, ainsi que l'équipe de Coordination de la CADEPAC. Sur le terrain, la délégation a pu

constater de visu les différentes réalisations du périmètre maraîcher. Avant la visite du chantier, le président de la délégation spéciale de la région du Nord a accordé une audience au Coordonnateur de la CADEPAC. Ils ont échangé sur les projets en cours et la poursuite du partenariat avec le Conseil régional dans le cadre du programme DEPAC, financé par la Coopération suisse.



La délégation a constaté de visu les réalisations du périmètre maraîcher

JUIN 2025

DEPAC-3 : VISITE DE COURTOISIE DE LA COORDINATION DE LA CADEPAC AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU MATM

Une délégation de la CADEPAC, conduite par son Coordonnateur, M. David BARRO, a effectué une visite de courtoisie chez le nouveau Secrétaire Général du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité (MATM), M. Saïdou SANKARA, le mardi 3 juin 2025. Sa nomination est intervenue en Conseil des ministres, en sa séance ordinaire du 19 mars 2025. Cette rencontre a permis de présenter au Secrétaire Général les principaux chantiers en cours au niveau de la CADEPAC, dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 3 du DEPAC, et de solliciter son accompagnement. M. Saïdou SANKARA



Le nouveau SG du MATM s'est montré disponible à accompagner les actions de la CADEPAC

s'est réjoui de cette visite et a exprimé sa disponibilité à appuyer les actions de la CADEPAC, dans les limites de ses attributions.



Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Participation Citoyenne



ou scannez le code QR

DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES DU DEPAC : LES INNOVATIONS DU CONSORTIUM GAC À L'HONNEUR DANS LES RÉGIONS DU CENTRE-NORD ET DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

La Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles (DGESS) du MATM a organisé, 02 ateliers de diffusion des expériences et des bonnes pratiques capitalisées et documentées dans le domaine de la décentralisation au profit des acteurs régionaux et communaux



Photo de famille lors de la session de la région de la Boucle du Mouhoun

du Centre-Nord et de la Boucle du Mouhoun, respectivement, à Kaya et à Dédougou, du 12 au 13 mai 2025 et du 2 au 3 juin 2025.

À travers ces ateliers, la DGESS/MATM avec l'appui de la CADEPAC a voulu partager avec les acteurs de ces collectivités territoriales les bonnes pratiques en matière de décentralisation, développées dans le cadre du DEPAC.

Les travaux ont permis de partager avec les participants le guide méthodologique de capitalisation et de mise à l'échelle des bonnes pratiques, ainsi que plusieurs expériences et approches capitalisées dans le cadre du programme DEPAC, notamment la MOS (Maîtrise d'Œuvre Sociale), la GEM (Gestion-Entretien-Maintenance) et la mesure de performances. À l'issue des échanges, plusieurs recommandations ont été formulées en vue de la mise à l'échelle de ces bonnes pratiques.

La CADEPAC a réaffirmé sa disponibilité à accompagner le processus d'ancrage institutionnel des approches et outils développés dans le cadre du DEPAC.

DEPAC-3/CADEPAC : VISITE CONJOINTE DE CHANTIERS D'INFRASTRUCTURES ET DE SITE AVEC LE BUREAU DE LA COOPÉRATION SUISSE AU BURKINA FASO

La CADEPAC a organisé une visite conjointe de chantiers d'infrastructures avec la Direction du Développement et de la Coopération suisse (DDC) au Burkina Faso, le mardi 17 juin 2025, dans la commune de Pouni, région du Centre-Ouest.

Cette sortie a permis à la délégation de visiter non seulement le chantier de construction de l'école écologique et durable dans le village de Villy-Moukouan, mais aussi le site d'implantation de la gare routière de Tita et une piste rurale, tous financés par la Coopération suisse.

Le chantier de construction de l'infrastructure scolaire écologique a retenu l'attention des membres de la délégation compte tenu de son envergure et de son originalité ; une première pour la Coopération suisse au Burkina Faso.

L'infrastructure, un bâtiment de trois classes intègre les principes de construction favorisant l'utilisation des matériaux locaux notamment des briques en latérite et en terre comprimée. La réalisation est aussi composée d'un Poste d'Eau Autonome (PEA) et de l'aménagement d'un jardin maraîcher pour initier les élèves aux pratiques agricoles durables. Cette dernière activité contribuera au



Marcel STOESSEL échange avec l'équipe de KÉRÉ ARCHITECTURE à Villy-Moukouan

fonctionnement de la cantine endogène et générera des recettes qui permettront à la structure de gestion de prendre en charge les entretiens et réparations pour allonger la durée de vie des ouvrages. L'infrastructure est réalisée sous la Maitrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) de l'Association pour la Promotion de l'Intercommunalité dans le Centre-Ouest (APICOS) et le cabinet d'architecture "KÉRÉ ARCHITECTURE" comme maître d'œuvre.

La délégation avec à sa tête le responsable du domaine « Gouvernance et Démocratie » de la Coopération suisse au Burkina Faso, Marcel STOESSEL, a ensuite visité la piste

rurale Tita-Villy avant de terminer par le site devant abriter la future gare routière de Tita.

Les échanges avec les bénéficiaires ont porté sur la coopération existante entre la Coopération suisse et la commune de Pouni et les avantages liés à la réalisation des projets sur leur vie et ménage. Marcel STOESSEL a manifesté sa satisfaction de voir que la population est impliquée dans la gestion et l'entretien des ouvrages.

Cette visite-terrain a connu la participation de l'ADCT, la DGDDL et celle de la DGESS du MATM.

**PREMIÈRE SESSION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROGRAMME DEPAC-3 :
RÉSULTATS TRÈS SATISFAISANTS POUR LA CADEPAC ET LES AUTRES
MANDATAIRES**



Photo de famille des participants à la session du comité de pilotage

Les membres du comité de pilotage du programme DEPAC-3 ont tenu leur première session, le mercredi 30 juillet 2025, à Ouagadougou. Cette session a réuni les 03 mandataires du programme DEPAC, à savoir le Consortium Helvetas-GAC et le Laboratoire Citoyennetés. Elle a permis à ses membres d'examiner et d'adopter le rapport annuel 2024, le rapport d'exécution, et d'adopter le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) révisé de 2025. S'agissant de l'examen et l'adoption du rapport annuel 2024, il est ressorti que sur 98 activités programmées, 72 ont été

réalisées avec un taux d'exécution financière de 85,47 %. Sur le point en lien avec le rapport d'exécution au 30 juin 2025, sur 93 activités programmées, il est à noter sur les trois composantes du projet, un taux d'exécution physique de 50,17 % et un taux d'exécution financière de 51,22 %.

Cette session fut le lieu pour les membres du comité d'adopter le PTBA révisé de 2025 qui affiche 93 activités contre 90 pour celui adopté en décembre 2024. Quant à la programmation financière révisée, elle est de 4 540 585 429 F CFA contre 4 228 082 272 F CFA pour l'ancien

PTBA. Cette révision a été faite pour prendre en compte certaines activités enclenchées en 2024 et qui n'ont pas pu être achevées.

Le président de la séance, Adama BATORO, Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL), a saisi l'occasion pour féliciter l'ensemble des membres du comité de pilotage pour leur participation active aux travaux. Il a saisi l'occasion pour engager la responsabilité des acteurs concernés pour un suivi effectif des recommandations formulées à l'issue de cette session du comité de pilotage.


 CADEPAC Officiel

Suivez le film de capitalisation

de la conduite de l'approche de la mesure des performances
par l'auto-évaluation des Collectivités Territoriales

**" Approche auto-évaluation des collectivités :
la clé de la performance locale "**


..en scannant le code QR



Abonnez-vous à notre chaîne **Youtube** :

CADEPAC Officiel


ou Scannez le code QR

MESURE DE PERFORMANCES PAR L'AUTO-ÉVALUATION : LES CT PERFORMANTES DU DEPAC RÉCOMPENSÉES, AU TITRE DE L'ANNÉE 2024



Au-delà, cette initiative vise à accompagner les acteurs locaux à mieux répondre aux besoins de leurs citoyens

Les collectivités territoriales partenaires du programme DEPAC, à la suite des sessions d'auto-évaluation de 2020, 2021 et 2023 ont encore conduit leur auto-évaluation, au titre de l'année de 2024. C'est dans ce sens que la CADEPAC a appuyé la DGDDL, pour l'organisation de la cérémonie de récompense et d'octroi de bonus, le jeudi 17 juillet 2025, à Ouagadougou.

À l'arrivée, la commune de Koudougou et la région du Centre-Ouest ont été sacrées lauréates pour la deuxième fois consécutivement.

Classement des communes

Commune	Score 2024 (%)	Rang
Koudougou	85,86%	1 ^{ère}
Diapangou	80,21%	2e
Fada N'Gourma	80,21%	2ex
Dori	77,78%	4e
Kordié	77,78%	4ex
Poa	76,19%	6e
Ouahigouya	71,88%	7e
Tangaye	69,05%	8e
Sapouy	69,05%	8ex
Arbollé	66,67%	10e
Diabo	64,44%	11e
Tibga	62,37%	12e
Pouni	60,92%	13e

Classement des conseils régionaux

Collectivité territoriale	Score 2024 (%)	Rang
Conseil régional du Centre-Ouest	66,67%	1 ^{er}
Conseil régional de l'Est	58,82%	2e
Conseil régional du Nord	57,14%	3e
Conseil régional du Sahel	47%	4e

Le classement des CT (communes) lauréates se présente comme suit :

1^{ère} : Koudougou avec un score de 85,86% a reçu un bonus de 19 600 000 F CFA.

2^e : Fada N'Gourma avec un score de 80,21% a reçu un bonus de 9 800 000 F CFA.

2^e ex æquo : Diapangou avec un score de 80,21% a reçu un bonus de 9 800 000 F CFA.

4^e : Kordié avec un score de 77,78% a reçu un bonus de 8 400 000 F CFA.

4^e ex æquo : Dori avec un score de 77,78% a reçu un bonus de 8 400 000 F

CFA.
Au titre des CT régions, le Conseil régional du Centre-Ouest est en tête avec un score de 66,67% et un bonus de 14 000 000 F CFA.

Cette cérémonie de récompense qui a été présidée par le Secrétaire Général du MATM, a connu la présence du responsable du domaine « Gouvernance et Démocratie » de la Coopération suisse, des CT partenaires des régions du Centre-Ouest, de l'Est, du Nord et du Sahel ainsi que les représentants d'institutions et de structures ministérielles.

Commune	Score 2024 (%)	Rang
Thion	59,14%	14e
Bogandé	58,33%	15e
Manni	54,55%	16e
Lèba	54,44%	17e
Pièla	53,33%	18e
Matiacoali	52,69%	19e
Logobou	51,72%	20e
Liptougou	50,00%	21e
Titao	49,46%	22e
Yamba	48,39%	23e
Diapaga	47,31%	24e
Tansarga	44,44%	25e
Partiaga	39,08%	26e

TRANSFERT DES INNOVATIONS DE LA CADEPAC : LE MODULE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL (DEL) HOMOLOGUÉ PAR L'ENAM, APRÈS 06 MODULES DÉJÀ VALIDÉS

Après l'homologation par l'ENAM des 06 premiers modules de formation des acteurs de la décentralisation, développés par la CADEPAC, le module du Développement Économique Local (DEL), a lui aussi été homologué.

L'approche du DEL est axée sur les enjeux du développement des territoires notamment le développement économique. Il s'agit de voir comment les acteurs locaux des collectivités peuvent créer des activités économiques qui vont contribuer à la mobilisation des ressources pour le développement et le bien-être de la population.

Le module du DEL a été homologué à la faveur d'un atelier qui a réuni les membres du Comité Pédagogique (COPEP) de l'ENAM, du 31 juillet au 2 août 2025, à Koudougou. Pendant cette session d'homologation, le module a été soumis à l'appréciation des membres du COPEP qui l'ont passé au peigne-fin.

C'est à la suite de cela que le module du DEL a été homologué avec une note de 44,5/50. L'atelier a également permis d'accréditer les formateurs devant dispenser ledit module. Sur 81 candidatures reçues, 47 formateurs ont été accrédités par le COPEP pour animer les sessions de formation liées à ce module.

Cette homologation fait partie du processus de mise à l'échelle nationale des innovations développées par la CADEPAC, dans le cadre de la mise en œuvre du DEPAC, financé par la Coopération suisse.

En prélude à cette homologation du module du DEL, un atelier a été organisé du 4 au 5 juin 2025, à Ziniaré, afin de permettre aux structures nationales d'appui à la décentralisation d'apporter leurs amendements et recommandations pour la consolidation dudit module.

Le DEL vient alors rejoindre la liste des modules déjà homologués par l'ENAM à savoir :

- La Maîtrise d'Ouvrage Public Local Totale (MOPLT),
- La Gestion-Entretien-Maintenance (GEM),
- L'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO),
- La Gestion financière et reddition des comptes (GFRC),
- La Maîtrise d'Œuvre Sociale (MOS),
- La Mesure des performances des collectivités territoriales par l'auto-évaluation.



Le module du DEL a été homologué par le COPEP avec une note de 44,5/50

À LA DÉCOUVERTE

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL (DEL)

Le **Développement Économique Local (DEL)** est une approche axée sur les enjeux du développement des territoires notamment le développement économique. Il s'agit de voir comment les acteurs locaux des collectivités peuvent créer des activités économiques qui vont contribuer à la mobilisation des ressources pour le développement et le bien-être de la population.

L'approche d'accompagnement des initiatives de développement économique local des CT a pour base juridique la loi 2004-055/AN portant Code Général des Collectivités Territoriales et les nouveaux référentiels de la décentralisation en septembre 2018, notamment l'axe stratégique 2 « Développement local et cohérence territoriale » de la Stratégie Décennale de la Décentralisation (2017-2026). Le DEL vise un renforcement du tissu économique local, l'amélioration des recettes propres des CT à travers la réalisation d'équipements à caractère marchand et la création d'emplois à travers la réalisation d'investissements basée sur le recours des prestataires locaux ; entre autres.

ÉCOLE DE VILLY-MOUKOUAN : UN CONCEPT ÉCOLOGIQUE ET DURABLE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION RÉALISÉ PAR LA COMMUNE DE POUNI ET LA CADEPAC, FINANCEMENT COOPÉRATION SUISSE

L'école réalisée à Villy-Moukouan, un village de la commune de Pouni, intègre des principes novateurs avec l'utilisation de matériaux locaux et l'optimisation des ressources naturelles (ventilation, lumière, eau). Au-delà, le processus a permis la participation active des communautés et l'intégration de composantes environnementales (plantations, jardin maraîcher, éducation environnementale) pour assurer un cadre d'apprentissage sain, durable et inclusif.



Les élèves, le corps enseignant et le Conseil de l'école posant ensemble à l'issue de la montée du drapeau

1. POURQUOI CETTE INITIATIVE ?

L'initiative invite à penser autrement l'école et l'éducation par une approche intégrée et holistique de réalisation des infrastructures scolaires qui met en avant les concepts d'écologie et de durabilité.

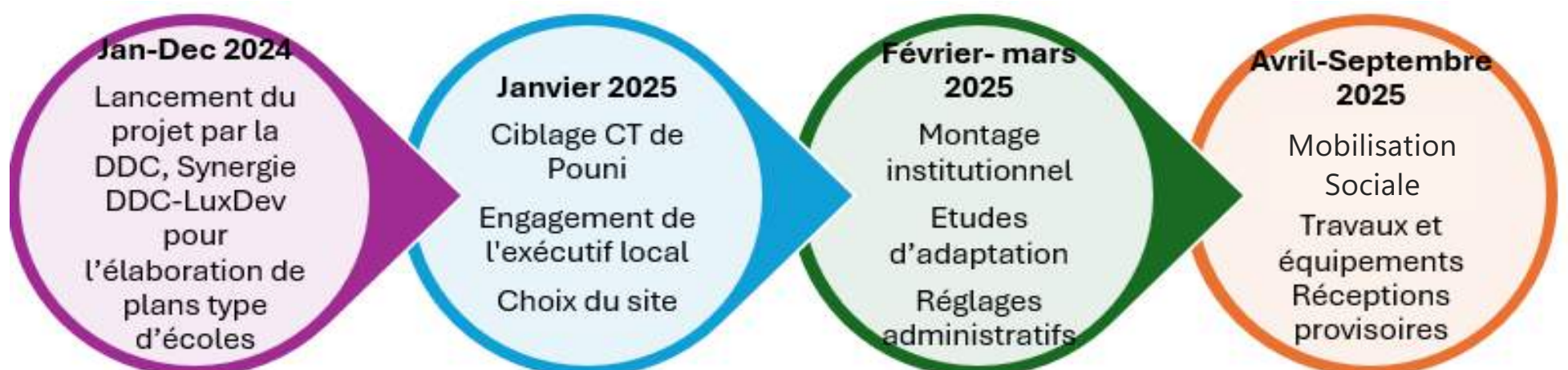
2. LA DDC EN FAVEUR DE LA PROMOTION DES ÉCOLES ÉCOLOGIQUES ET DURABLES

La DDC a engagé ces dernières années avec LuxDev des concertations avec l'État autour du concept « école écologique et durable ».

3. AGIR SUR LE TERRAIN POUR OUVRIR LA VOIE

Dès janvier 2024, dans le cadre du programme DEPAC-3, la DDC a confié à la CADEPAC la mission de réaliser un projet pilote d'école écologique et durable dans sa zone d'intervention.

4. CHEMINEMENT DU PROJET



5. LES RÉALISATIONS

01 bloc de 03 salles de classe + bureau + magasin écologique, entièrement clôturé et équipé en mobilier et en panneaux solaires photovoltaïques, aménagement d'un jardin avec 152 arbres, 40 banquettes d'étude, transformation du forage en Poste d'Eau Autonome (PEA), clôture du jardin maraîcher.

MAITRE D’OUVRAGE	Commune de Pouni			
MAITRE D’OUVRAGE DÉLÉGUÉ	Association pour la Promotion de l’Intercommunalité dans la Région du Centre-Ouest (APICOS)			
MAITRE D'ŒUVRE	KÉRÉ ARCHITECTURE SARL			
COMPOSITION DU PROJET (TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS)	✓ Bloc de 03 salles de classe + bureau + magasin ✓ Clôture grillagée de l’école de 506 ml (mètre linéaire) ✓ Aménagement jardin avec 152 arbres ✓ Aménagement d’un jardin maraicher y compris clôture grillagée de 120 ml (mètre linéaire) ✓ Transformation du forage en Poste d'eau Autonome (PEA) ✓ Équipements (mobilier scolaire) ✓ Études d’adaptation et suivi-contrôle	153 000 000	Délai d’exécution : 150 jours Réception provisoire : 15/09/2025	PRESTATAIRES Atelier de Soudure et de Construction Innovante (A.SO.CI) OUELAGA SARL ENTREPRISE SAMPANA KABOUGA (E.SA.KA)
ANIMATION SOCIALE ET ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE	✓ 07 concertations réalisées avec 75 personnes rencontrées. ✓ 05 enseignants et 30 élèves formés en jardinage et en plantation d’arbres. ✓ 00 conflit enregistré depuis le début des travaux, anticipation et évitement des conflits autour du chantier ✓ 02 rencontres de sensibilisation sur le port des EPI et l’hygiène sur le chantier ✓ 01 concertation de conciliation avec l’association des jeunes pour mobiliser la main d’œuvre locale avec 20 personnes rencontrées. ✓ Création d’emploi pour 06 femmes de la localité ✓ Des formations en vue pour la mise en plan d’un dispositif GEM (<i>Gestion-Entretien-Maintenance</i>) pour l’ensemble des réalisations de l’école.			
ARCHITECTE CONSEIL/CADEPAC	BEAU CONCEPT			
FINANCEMENT	Commune de Pouni et Coopération suisse/ DEPAC III - Consortium GAC, Gestion 2025			

6. BILAN DU PROJET



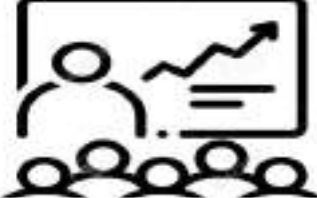
ÉDUCATION-ÉCOLOGIE
03 salles de classes écologiques et 152 arbres combinant des espèces locales et exotiques pour offrir un microclimat favorable à l'épanouissement des élèves



SAVOIR-FAIRE
Cinq entreprises et bureaux d'études ont côtoyé KERE ARCHITECTURE (maitre d'oeuvre) au cours du projet et ont bénéficié du partage du savoir-faire



EMPLOIS
06 emplois temporaires (12 mois) créés au profit des femmes de village pour l'entretien des arbres
15 jeunes ont bénéficié de formation et d'emplois temporaires sur le chantier



FORMATION ET DURABILITÉ
Enseignants et élèves formés en jardinage et en plantation d'arbres
Formation sur la Gestion-Entretien-Maintenance des ouvrages au profit des acteurs de l'école.

Le **site sécurisé de l’école de Villy Moukouan** a été choisi par la commune de Pouni pour abriter **le reboisement de la journée nationale de l’arbre**. En marge de la célébration le 21 juin 2025, **360 plants** de plusieurs espèces ont été mis en terre, l’idée étant de **faire du site de l’école un bosquet**.

L'ÉCOLE DE VILLY-MOUKOUAN EN IMAGES



Les investissements du fonds de contingence 2025 en marche

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 3 du programme DEPAC, un fonds de contingence a été mis en place, afin de tenir compte du contexte sécuritaire et humanitaire prévalant dans la zone de couverture du programme. Ce fonds vise à soutenir les collectivités territoriales fortement impactées par l’afflux de personnes déplacées internes (PDI).

À cet effet, la CADEPAC a lancé, du 26 mai au 10 juin 2025, un appel à projets à l’intention des collectivités territoriales de la zone d’intervention du programme, en vue de soutenir la prise en charge des PDI et de favoriser le relèvement des populations retournées.

Les projets soumis devaient répondre aux critères suivants :

- être en lien avec une situation d’urgence et produire des effets rapides (quick wins) ;
- bénéficier prioritairement aux PDI, aux populations hôtes et aux populations retournées ;
- recourir à des matériaux et équipements disponibles localement.

À l’issue du processus d’appel et d’analyse des propositions reçues, la liste des projets retenus est présentée dans le tableau ci-dessous. Les investissements sont en cours d’exécution et seront réceptionnés avant la fin du mois de novembre 2025 pour la plupart.

Collectivité Territoriale	Activités	Localisation	Montant Accordé (F CFA)
Titao (Nord)	Acquisition de matériel médico-technique	CSPS de Rambo ou de You	5 000 000
Tangaye (Nord)	Équipement en matériel médico-technique	CSPS de Bonsomnoré	3 000 000
Fada N'Gourma (Est)	Construction du mur de clôture + Énergie solaire du centre d'accueil des élèves et étudiants PDI	Fada N'Gourma	30 000 000
Diapangou (Est)	Construction de 2 salles de classe équipées au lycée	Lycée de Diapangou	20 000 000
Diabo (Est)	Construction de 2 salles de classe équipées au CEG de Maouda	CEG de Maouda	20 000 000
Dori (Sahel)	Réalisation d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH)	Boulaye; Ouro-Torobé ou Ouro-Longa	7 000 000
	Réalisation d'un mini-château et bornes fontaines	Petit Paris	10 000 000
Conseil régional Centre-Ouest	Construction de trois (03) salles de classe + bureau + magasin équipés	Commune de Nébiélianayou /village de Sintiou	25 000 000
Conseil régional du Nord	Aménagements complémentaires au périmètre maraîcher de Guelba	Commune de Gourcy / village de Guelba	20 000 000

Citation du jour

“ Si tu penses comme moi, tu es mon frère. Si tu ne penses pas comme moi, tu es deux fois mon frère, car tu m'ouvres un autre monde.”

Amadou Hampâté Bâ

RÉDACTION ET CONCEPTION



CONCEPTION GRAPHIQUE ET ÉDITION



Agence-conseil en communication
E-mail : 226aziz@gmail.com / Tel: +226 72 60 78 79

FINANCEMENT



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du Développement
et de la Coopération DDC

CONSORTIUM GAC - Tel : +226 25 37 55 16
Site Web : www.cadepac.com

ACADE : 2, rue du Village 1295 Mies
Tel : +41 79 297 52 67
E-mail : gderiaz@acade-agro.ch

GEDES - 01BP: 4088 Ouagadougou 01, Burkina Faso
E-mail: info@gedes-burkina.org
bgpaulin96@hotmail.com
Tel: +226 70 20 67 19

CAGECT-bc - 10 BP 13315 Ouagadougou 10, Burkina Faso
E-mail: contact@cagect-bc.com
barroddavid@gmail.com
Tel: +226 70 27 80 52
75 67 62 29
Site web: www.cagect-bc.com